



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 04 JUILLET 2019

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 04 juillet 2019 à 19 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Jean – Louis NEGRELLO, M. Denis MISSILLIER, M. Serge BUFFLIER, M. Stéphane BRETTON, M. Pierre PICOLLET – PELLET, M. Jean – Pierre CASSINA.

Membres excusés : M. Damien BIGOT

Membres absents : M. Éric STEINKAMP, M. Yoan BRIFFOD.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du CA du 13 / 06 / 2019;
- 2 – Démission du Trésorier et élection du nouveau Trésorier;
- 3 – Signature du contrat Arve Pur;
- 4 – Inauguration de la passe à poisson de Beffay;
- 5 – Acquisition d'un abri pour la pisciculture de Coppy;
- 6 – Réunion des Présidents;
- 7 – Point sur les vente de carte de pêche 2019;
- 8 – Compte – rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale;
- 9 – Augmentation des tarifs des cartes de pêche 2020;
- 10 – Hommage à M. FRÉGOLENT à la pisciculture de Varens à Passy

1 – Compte rendu de la réunion du CA du 13 / 06 / 2019 :

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juin 2019, celui – ci est adopté à l'unanimité.

2 – Démission du Trésorier et élection du nouveau Trésorier :

Monsieur Éric STEINKAMP a fait part, par courrier de son souhait de démissionner du poste de Trésorier de l'A.A.P.P.M.A.F. Poste qu'il occupait depuis le 01 janvier 2016. Monsieur Stéphane BRETTON a été élu pour le remplacer à l'unanimité des Membres présent.

3 – Signature du contrat Arve Pur :

Vendredi 28 juin 2019 a eu lieu la signature du contrat Arve Pur au siège du S.M.3A. Ce fut une belle cérémonie ou la Fédération Départementale de pêche et l'A.A.P.P.M.A.F. étaient présents.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



4 – Inauguration de la passe à poisson de Beffay :

Samedi 29 juin 2019 a eu lieu l'inauguration de la passe à poisson du barrage EDF de Beffay. Cette installation est uniquement prévu pour assurer la dévalaison donc elle reste limité dans son effet général. Messieurs GUERRAZ, MISSILLIER et MARGAS étaient présent pour représenter le monde associatif de la pêche.

Cette inauguration a donné lieu à une visite du barrage et du bâtiment qui produit l'électricité.

5 – Acquisition d'un abri pour la pisciculture de Copsy :

L'A.A.P.P.M.A.F. va acheter un abri de jardin d'un montant avoisinant les 1 000 €uros qui sera installé à la pisciculture de Copsy. Il servira à entreposer du matériel ainsi que des aliments pour les poissons mis en grossissement dans ces bassins.

6 – Réunion des Présidents :

La prochaine réunion des Présidents de Sociétés de pêche du Faucigny se tiendra le jeudi 18 juillet 2019 au siège de l'A.A.P.P.M.A.F. à Ayze à 19 heures 00. A l'ordre du jour :

- Règlementation 2020;
- Assemblée Générale extraordinaire;
- PDPG et PGL
- Pêche d'inventaire du Giffre;
- Animation Jeunes;
- Statuts;
- Questions diverses.

7 – Point sur les ventes de carte de pêche 2019 :

Comparativement à l'année dernière à la même date, les ventes de cartes de pêche sont en baisses :

- Personne majeure - 3.41 %
- Femme - 4.53 %
- Personne mineure - 12 %
- Découverte moins de 12 ans - 18 %
- Hebdomadaire + 7.83 %
- Journalière - 4.28 %

8 – Compte rendu du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Haute – Savoie :

M. Franck MARGAS fait un rapide point sur les sujets abordés lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de pêche de Haute – Savoie.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



9 – Augmentation des tarifs des cartes de pêche 2020 :

La F.N.P.F. (Fédération Nationale pour la Pêche en France) a décidé d'augmentation le montant de la C.P.M.A. de certaines cartes de pêche. Le Conseil d'administration va en discuter lors de sa prochaine réunion au mois d'août.

10 – Hommage à Monsieur FRÉGOLENT :

Le dimanche 01^{er} septembre 2019, à l'occasion d'un concours de pêche au réservoir de Varens à Passy, la Société de pêche locale Présidée par M. Stéphane DAL NÉGRO procèdera à 11 heures 30 à la pose d'un plaque commémorative en l'honneur d'Olivier FRÉGOLENT qui présida au destin de cette Société de pêche, de l'A.A.P.P.M.A.F. et de la Fédération Départementale de pêche de Haute – Savoie durant de nombreuses années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 01 août 2019.